



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur LIOT Gérard représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : M. REQUENA Grégory domicilié 23, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **06 septembre 2024** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,
Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information doit être présente sur les lieux en permanence,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 33 161..... Compteur sortie 39 264....
Consommation électricité 103 kWh.....
Coût unitaire : 0,398/kWh
Soit un total à régler de : 40,174

• Fioul :

Compteur entrée Compteur sortie
Consommation fioul
Coût unitaire :
Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE		
SORTIE		

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	X	X	
5 Clés PS avec alarme			
4 Clés pour cuisine	X	X	